

Inclusion en Indre-et-Loire : des financements difficiles à trouver pour s'équiper

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



Les fauteuils de sport ont des dispositifs anti-basculer et sont souvent réglés sur mesure en fonction du handicap.

© (Photo NR, Julien Pruvost)

Par Caroline DEVOS

Publié le 08/12/2024 à 18:31

mis à jour le 08/12/2024 à 21:44

Un des freins à la pratique sportive des personnes handicapées est le coût du matériel spécifique. Il faut souvent faire appel à la solidarité pour le financer.

Il y a quelques mois, [une vente aux enchères organisée au domaine de Beauvois à Saint-Étienne-de-Chigny](#), avait permis de récolter des fonds pour financer les prothèses de compétition de Typhaine Soldé, l'athlète de l'A3T. La jeune femme, amputée à la suite d'un cancer du pied à l'âge de 11 ans, pratique en effet l'athlétisme de haut niveau grâce à des lames de carbone de compétition qui coûtent 10.000 € pièce et ne sont pas remboursées par la sécurité sociale contrairement aux prothèses de marche. Elles sont réalisées par la société Protéor à Saint-Avertin qui équipe différents sportifs handicapés tourangeaux.

> **À LIRE AUSSI.** [Handisport : Métais et Soldé, deux Tourangelles lancées vers Paris 2024](#)

« Nous travaillons avec des cyclistes, des cavaliers... »

« Nous réalisons des prothèses comme celles de Typhaine, explique l'agence Protéor de Saint-Avertin. Mais nous adaptons aussi tous types d'appareils comme la coque d'un hand bike par exemple pour que la position soit adéquate. Nous travaillons avec des cyclistes, des athlètes, des cavaliers... Pas forcément des sportifs de haut niveau. »

Certains clubs tourangeaux ont développé des sections handisports. Parfois en achetant eux-mêmes les fauteuils.

> **À LIRE AUSSI.** [Inclusion en Indre-et-Loire : « On sent une volonté d'ouvrir plus de sections pour les non-valides »](#)

Mais le coût de ces fauteuils spécifiques pour la pratique sportive est élevé. Au Tennis club de Joué, un petit groupe de joueurs de tennis fauteuil pratiquait mais chacun était propriétaire de son équipement. Ali en faisait partie. « Le fauteuil de sport est pris en charge comme le fauteuil du quotidien mais seulement très partiellement, indique-t-il. La part de la sécurité sociale est minime, ensuite la mutuelle peut en prendre une partie. Et après, c'est de ma poche. Un fauteuil de compétition, ça vaut quelques milliers d'euros, ça s'use, il faut changer la toile, les sangles, les roues... Cela revient cher. »

Des opérations de solidarité pour financer

De quoi dissuader les plus jeunes de se lancer dans la discipline sans pour autant s'engager en compétition.

Le problème du financement reste un gros frein pour la pratique du handisport. « Il existe des aides possibles, précise l'agence Protéor. Mais il faut savoir vers qui se tourner. Souvent, les personnes montent des opérations de solidarité, via des associations, pour financer leurs équipements. »